

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Procuration : 4

Votants : 27

L'an deux mille vingt trois

Le : **18 septembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **12 septembre 2023****OBJET : D2023_6_5**Attribution de subventions
pour des actions en direction
de la jeunesse**Présents** : BERTHELON Saskia, BOUCHERIT Daniel, BOURGADE Laure, BUISSON Michel, CHASLARD Brigitte, CHAUSSAT Christian, CORNELIUS Magali, DULAIS Nathalie, FORESTIER-BRUN Fabienne, GAUDILLIERE Michel, GERACI Fabien, GUERIN Sandrine, HELION Pascal, IMARD Catherine, JOUANNET Joël, LACOURARIE Séverine, MASSON Gilles, MOINARD BOUTENEGRE Murielle, MOUMANEIX Pascal, NARDOU Jean-Pierre, THOS Florence, URBAJTEL Patricia, VIEUILLE Robin, VRIET Laure.**Ont donné procuration** : ROUHIER Daniel à BUISSON Michel, BRIANCON Jean-Pierre à LACOURARIE Séverine, MOREAU Dany à MASSON Gilles, VRIET Laure à DULAIS Nathalie.**Secrétaire de séance** : MOINARD BOUTENEGRE Murielle

Les actions envers la jeunesse étaient subventionnées dans le cadre d'un Contrat Educatif Local par l'ex CDC Braconne Charente, puis pendant deux ans, par le Grand Angoulême. Dans le cadre des redéfinitions des compétences, ce dispositif n'a pas été repris par l'agglomération et fait, depuis 2019, l'objet d'une allocation de compensation allouée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La commune de BRIE a voté pour 2023 une enveloppe de 2 000 euros. La commission chargée d'examiner les demandes de subventions s'est réunie et propose la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	NOM DE L'ACTION	MONTANT DE L'ACTION	MONTANT DEMANDE	PROPOSITION D'ATTRIBUTION
GALIPETTE	Activité baby poneys	390,00 €	195,00 €	195,00 €
	Relaxation pour les accompagnants	160,00 €	80,00 €	80,00 €
	Ateliers de découverte sensorielle et respiration	350,00 €	175,00 €	175,00 €
	Sortie à la ferme des Fillaos	350,00 €	175,00 €	175,00 €
	Spectacle de fin d'année	370,00 €	185,00 €	185,00 €
Bibliothèque	Ateliers Bande dessinée	302,00 €	151,00 €	151,00 €
	Racontines	205,00 €	103,00 €	103,00 €
	Festival Graines de mômes	460,00 €	155,00 €	155,00 €
	Partir en livres 2023	380,00 €	190,00 €	190,00 €
Tennis de table	Ecole de tennis de table	1 300,00 €	300,00 €	300,00 €
Tricot-couture	Atelier couture Fête des mères	120,00 €	60,00 €	60,00 €
Arts en Brie	Atelier déco de Noël	300,00 €	150,00 €	150,00 €

AR Prefecture

016-211600614-20230922-D2023_6_5-DE
Reçu le 22/09/2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable à l'attribution de ces subventions aux différentes associations.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le 20 septembre 2023

Pour copie conforme :

En Mairie, le 20 septembre 2023

Le Maire,

Michel BUISSON